



## COMMUNIQUE DE PRESSE DES PRESIDENTS DES COMITES DE BASSIN

---

Dans un contexte de profondes mutations des politiques publiques de l'eau, les Présidents des Comités de Bassin étaient réunis hier matin à Paris pour évoquer la mise en œuvre de la loi sur la biodiversité, qui vient d'être adoptée par le Parlement. Ils ont évoqué aussi les conditions de la loi de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), et enfin, ils ont fait le point sur les inondations récentes et l'impact du changement climatique.

A cette occasion, ils ont décidé la création d'une Conférence nationale des Présidents qui se réunira chaque trimestre pour faire le point sur les initiatives dans le domaine de l'eau et de la biodiversité prises dans les différents bassins et aussi de porter auprès du gouvernement, des ministres, la voix de tous les usagers de l'eau, des collectivités territoriales, des entreprises, des associations, des agriculteurs.

Dans cette période de profonds changements institutionnels, ils ont réaffirmé leur volonté d'être force de proposition et veilleront à ce que l'argent de la redevance soit bien utilisé pour les milieux naturels, l'eau et la biodiversité.

Dans l'après-midi, les Présidents des Comités de Bassin ont été réunis par Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité. Ils ont réaffirmé leur volonté de participer aux objectifs de Biodiversité et exprimer leur volonté d'être associé pleinement aux travaux du Conseil d'Administration de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) : « personne ne comprendrait que les Comités de Bassin qui sont mobilisés pour la Biodiversité ne siègent pas au Conseil d'Administration de l'AFB comme ils siégeaient précédemment pour l'ONEMA ».

Les Présidents des Comités de Bassin ont rappelé que les Agences de l'eau consacrent déjà 200 millions d'euros par an en faveur de la biodiversité.

Pour faire face aux nouvelles missions qui leur sont confiées, les Présidents des Comités de Bassin ont demandé que soient mis un terme au prélèvement qu'effectue chaque année le Gouvernement : « diminuer leur ressource, c'est en complète contradiction avec les compétences nouvelles que les agences doivent assumer ».

Le défi du changement climatique impose aux Comités de Bassin de mettre en œuvre des politiques de l'eau ambitieuses, ils doivent y prendre toute leur place et disposer des moyens d'agir.

**Michel DANTIN**

Président du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée

**Claude GAILLARD**

Président du Comité de Bassin Rhin-Meuse

**André FLAJOLET**

Président du Comité de Bassin Artois-Picardie

**Martin MALVY**

Président du Comité de Bassin Adour-Garonne

**Joël PELICOT**

Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne

**François SAUVADET**

Président du Comité de Bassin Seine-Normandie

Contact presse : Arnaud Jayet - 06 07 24 21 57